

### Festivités de Noël / aménagement de la circulation

**Du 15 au 17 décembre, de nombreuses animations vous attendent à Amboise !**

**Le marché de Noël** (du 15 au 17 décembre), **le marché aux truffes et au safran** (samedi de 10h à 13h), **Noël en Cœur** (samedi et dimanche de 10h à 19h) **sans oublier le temps fort des festivités : la grande déambulation de Noël de la Compagnie Off « Ours, banquise à la dérive » le samedi 16 décembre à 18h.**

Des difficultés de circulation sont à prévoir le samedi 16 décembre dans le centre-ville d'Amboise. Dans la mesure du possible, privilégiez vos déplacements à pied ou à vélo. Si vous venez en voiture, il est fortement recommandé de se garer sur les parkings situés à l'extérieur du centre-ville (600 places au parking de la place du marché / 215 places au parking des Tanneurs) et de venir suffisamment en avance pour ne pas manquer la déambulation qui débute à 18h.

**Samedi 16 décembre, le Bus d'Amboise s'arrêtera de circuler à partir de 16h20.**

**Les aménagements de circulation :**

#### **Place Michel Debré**

**Le marché de Noël sera installé du 15 au 17 décembre, tunnel du château et place Michel Debré.**

Du 14 décembre 8h au 18 décembre 18h : Le stationnement est interdit place Michel Debré.

Le 15 décembre de 10h à 20h : La circulation est interdite place Michel Debré.

Le 16 décembre de 10h à 21h : La circulation est interdite place Michel Debré.

Le 17 décembre de 10h à 19h : La circulation est interdite place Michel Debré.

*Référence arrêté municipal : 23-AT-0279*

#### **Rue Victor Hugo, quai Charles Guinot, quai du Général de Gaulle, place Michel Debré, pont du Maréchal Leclerc, rue d'Orange, rue de la Tour**

**Grande déambulation participative : « Ours, banquise à la dérive » par la compagnie OFF**

Du 14 décembre à 9h au 16 décembre à 23h : Le stationnement est interdit rue Victor Hugo et parking de la Tour Heurtault.

Du 15 décembre à 19h au 16 décembre à 23h : Le stationnement est interdit quai Charles Guinot et parking des bords de Loire.

Le samedi 16 décembre de 8h à 23h : Le stationnement est interdit quai du Général de Gaulle (de l'intersection de la rue François 1<sup>er</sup> à l'avenue des Martyrs de la Résistance), place Michel Debré, Quai Charles Guinot (de l'intersection avec la rue Louis XII à la rue François 1<sup>er</sup>), Pont du Maréchal Leclerc (rampe Est), parking des AFN et parking Max Ernst.

Le samedi 16 décembre de 16h30 à 23h : La circulation est interdite rue d'Orange, rue Jean-Jacques Rousseau, rue Joyeuse, rue de la Tour, quai du Général de Gaulle dans le sens Ouest-Est depuis l'intersection avec l'avenue des Martyrs de la Résistance jusqu'à la rue François 1<sup>er</sup>, quai du Général de Gaulle dans le sens Est-Ouest depuis le pont Maréchal Leclerc jusqu'à l'intersection avec l'avenue des Martyrs de la Résistance, Quai Charles Guinot, depuis l'intersection avec la rue Louis XII jusqu'à la rue François 1<sup>er</sup>, place Michel Debré.

Le samedi 16 décembre de 16h30 à 23h : La circulation des véhicules s'effectue à double sens sur la rampe Est des ponts Maréchal Leclerc.

Une déviation sera mise en place.

*Référence arrêté municipal : 23-AT-0283*

**[Retrouvez le programme des animations de Noël à Amboise en cliquant ici](#)**

# AMBOISE

## Grand Événement

Déambulation "OURS, banquise à la dérive" (compagnie OFF)

samedi 16 décembre 2023 à 18h

### Aménagement de la circulation



-  Parcours de la déambulation "Ours, banquise à la dérive" (par la compagnie OFF)
-  Voies piétonnes
-  Marché de Noël : 15 déc. de 14h à 19h / 16 déc. de 10h à 20h / 17 déc. de 10h à 18h (place M. Debré et tunnel du château)
-  Marché aux truffes et au safran : 16 déc. de 10h à 13h (espace Henri d'Orléans)
-  Noël en coeur : 16 et 17 déc. de 10h à 19h (salle des fêtes Francis Poulenc)
-  Voies barrées
-  Stationnement interdit